Le squelette, le double flottement et les noyaux vides

1. Introduction

Encrevé (1988) propose une analyse complète de la liaison du français, la seule à ce jour qui soit aussi complète et prenne en compte autant d'aspects: phonétiques, phonologiques, sociologiques, orthographiques, politiques. Aussi, Encrevé ambitionne à (ré-)concilier Langue et Parole (ou Compétence et Performance) en montrant l'impact des conditions sociales de la liaison dans ce qu'il y a de plus profond de la phonologie: on ne peut faire l'économie de la représentation formelle, et dans le vocabulaire de la Compétence, de certains faits sociaux. Cette idée est exprimée de façon narrative et non-technique dans Encrevé (2003). Son instrument empirique central est la liaison optionnelle, et en son sein celle sans enchaînement: c'est Pierre Encrevé qui a "découvert" cette liaison sans enchaînement (Encrevé 1983).

Le présent livre réunit des témoignages des multiples facettes de l'activité intellectuelle, artistique, pratique et politique de Pierre Encrevé, et on peut douter qu'il arrive à épuiser le catalogue. Je ne suis compétent que dans un petit segment de cette mosaïque, la phonologie, mais peut-être ne m'abuserai-je pas en disant que s'il fallait caractériser l'œuvre de Pierre Encrevé, ce sont les mots "(ré)conciliation" ou "pont" qui auront une place de choix. Dans le seul domaine qui me concerne, Pierre a toujours cherché à bâtir des ponts entre ce qui est réputé s'opposer: le structuralisme et le générativisme, la linguistique et la politique, la rigueur protestante et la tradition académique française, la Langue et la Parole, la phonologie et la phonétique. Pierre est dualiste: protestant (de surcroît en France), il conçoit l'existence et la vertu d'autrui – et il sait que pour pouvoir concilier, il faut d'abord savoir faire la différence. Bâtir des ponts suppose l'existence de deux rivages distincts, et c'est donc l'indistinction, l'idée post-moderne que tout se vaut, excroissance pervertie des lumières, qui dissout toute possibilité de médiation dans une soupe où les hommes se croient égaux, non pas de droit mais, nuance, de fait. Le diable est dans la confusion, et Pierre fait bien la différence entre égalité (républicaine) et clonage.

Pierre est tombé dans le structuralisme quand il était petit – structuralisme, dont une facette seulement est linguistique – et sait donc que pour écrire on a besoin de deux couleurs. Il a ensuite marié l'idée structuraliste du système avec celle, générative, du processus: l'un sans l'autre ne fait pas de langue. Dualiste encore, il va de soi pour Pierre, comme partout ailleurs dans les sciences adultes mais, hélas, plus guère en linguistique, qu'en science la vérité est le point de rencontre entre l'empirie et la théorie, l'une et l'autre n'étant que des instruments nécessaires sur le chemin de la connaissance. C'est la raison pour laquelle il a observé, tantôt incrédule, tantôt enragé ou encore apitoyé, le retour de l'empirisme depuis une ou deux décennies qui introduit son venin moniste, avec son fond de commerce de toujours ("il faut arrêter ces charlatans de philosophes spéculatifs"), mais sous la bannière de la modernité, dans l'édifice qu'en linguistique des générations ont construit avec délicatesse depuis Saussure. Que tout soit uniquement phonétique, que le langage soit acquis comme on apprend le code de la route, que le lexique et la grammaire soient la même chose, ou que la liaison n'existe pas (elle serait une chimère de philosophes spéculatifs qui, puisqu'ils ne voient pas la complexité empirique, donnent un nom à des phénomènes sans rapport les uns avec les autres), Pierre n'a jamais pu y croire. Il a toujours trouvé curieux que d'autres, plus jeunes il est vrai, et donc n'ayant pas fait l'expérience du bain structuraliste, puissent y trouver quelque charme.

J'examinerai ici le mécanisme phonologique central d'Encrevé (1988), le double flottement, à la lumière de la théorie CVCV dont un des premiers exposés par son fondateur, Jean Lowenstamm, a eu lieu dans le séminaire de Pierre Encrevé à l'EHESS en 1988, et à laquelle Pierre désormais adhère. Les raisons de cette adhésion sont exposées dans Encrevé & Scheer (2005), et je ne ferai que les effleurer ici. Ce dont il s'agira sur les pages à suivre, plutôt, sont les conditions d'une analyse du double flottement dans la théorie CVCV: quel dividende?, quel prix à payer?, quel changement de perspective? Il apparaîtra que le squelette, pivot central de l'analyse d'Encrevé (1988), n'est plus un ingrédient nécessaire.

Enfin, un mot pour préciser que le corps très conséquent de travaux sur la liaison qui a vu le jour depuis la publication d'Encrevé (1988), notamment dans une perspective historique (suite à Encrevé 1988:79sqq, surtout dans les travaux de Bernard Laks), acquisitionnelle (p.ex. Wauquier-Gravelines 2005, Chevrot 2005), empirique (au sein du projet PFC, qui a établi une base de données importante qui documente notamment la variation régionale), et empiriste (nuance, p.ex. Côté 2005, Bybee 2005), n'est pas ignoré ici. Qu'il soit permis, simplement, dans un livre d'hommage à Pierre Encrevé, d'explorer le sillon qu'il a tracé: celuici est dualiste et représentationnel.

2. Le double flottement

Le double flottement, conçu par Encrevé (1988), met en scène deux objets flottants: la mélodie de la consonne de liaison (par rapport à son point squelettal), et le point squelettal de celle-ci (par rapport à son constituant syllabique, la coda). La représentation sous (1)a illustre cette situation.

(1) le double flottement.

a. consonne de liaison



b. consonne finale stable:



On voit que le mot *petit* est fait, lexicalement, de cinq points squelettaux, ainsi que de cinq paquets de mélodie segmentale. Contrairement aux quatre premiers, le dernier paquet de mélodie, /-t/, n'est pas associé à son point squelettal. Celui-ci est pourtant présent, mais à la différence des quatre pairs qui le précèdent, n'est associé à aucun constituant syllabique. C'est ce double flottement qui caractérise toutes (et seulement) les consonnes de liaison du français.

La différence par rapport à une consonne finale non flottante apparaît sous (1)b: le /-ʒ/ de *rouge* partage avec le /-t/ de *petit* le flottement de son point squelettal qui, toutefois, est associé à sa mélodie.

A partir de là, les deux flottements qui caractérisent la consonne de liaison expriment deux choix qui seront faits lors de la dérivation phonologique. Le premier décide de l'audibilité de la consonne de liaison, le second, si la consonne est prononcée et la liaison donc effective, du caractère enchaîné ou non-enchaîné de celle-ci. La consonne de liaison est prononcée ssi le mot suivant commence par une voyelle (et que la proximité syntaxique soit assez grande), quand l'enchaînement est décidé par un paramètre "socio-linguistique".

Encrevé (1983, 1988) explique le fonctionnement de la liaison non-enchaînée en tout détail. Seules les liaisons non-obligatoires peuvent être non-enchaînées: alors que la seule prononciation possible de petit enfant (liaison obligatoire) est avec enchaînement, donc peti[t] enfant, le -s de j'avais un rêve (liaison facultative) peut ou ne pas être enchaîné en fonction de paramètres "sociologiques" qui ne relèvent pas de la grammaire mais qui, selon Encrevé, l'infléchissent: le résultat est soit j'avai[z] un rêve (enchaîné), soit j'avai[z] | un rêve (non-enchaîné, le | indiquant une rupture/pause). La distribution, dans le discours, de la prononciation non-enchaînée est un feuilletage fort compliqué (Encrevé 1988:43sqq en donne un aperçu), dont la clef, selon Encrevé, est le fait qu'elle soit caractéristique de la production des professionnels de la langue (journalistes, professeurs, hommes politiques etc.). Encrevé (1988:55sqq) fait toutes sortes de statistiques, notamment dans le discours d'hommes politiques (si vous voulez être élu, faites beaucoup de liaisons facultatives, et non-enchaînées de préférence), dont le détail ne peut être reproduit ici. La seule chose qui importe est l'illustration du rôle du non-enchaînement en tant que passeur entre la Langue et la Parole: si le contrôle sur le (non-)enchaînement est extra-grammatical, son effet ne peut pas ne pas être représenté en grammaire. Celle-ci réagit en associant le point squelettal tantôt dans son propre mot, tantôt dans le mot suivant. En somme, donc, la liaison est un fait de Langue, qu'elle soit enchaînée ou non. Et la liaison est un phénomène unitaire.

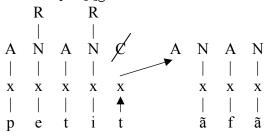
Du côté phonologique, la liaison sans enchaînement est accompagnée, facultativement, de l'apparition ou bien d'un coup de glotte (*j'avai*[z] | [?] *un rêve*) ou bien d'un schwa (*j'avai*[z] | [ə] *un rêve*), ou bien des deux (Encrevé 1988:30sqq). Nous reviendrons plus bas à la distribution de ces éléments intrusifs.

Examinons à présent la représentation concrète de l'enchaînement, qui est fonction de la rupture d'élocution qu'introduit le non-enchaînement: selon Encrevé (1988), la consonne flottante, associée à son point squelettal, s'ancre dans le mot suivant en cas d'enchaînement; la coda, présente lexicalement, est alors supprimée, cf. (2)a. En revanche, la coda flottante reçoit la consonne de liaison (avec son point squelettal), et s'associe alors à sa rime, en cas de non-enchaînement, i.e. lorsque la communication avec le mot suivant est interrompue, cf. (2)b.

(2) liaison avec et sans enchaînement

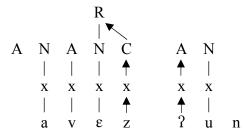
a. avec enchaînement: ancrage dans le mot suivant.

Résultat: peti[t] enfant



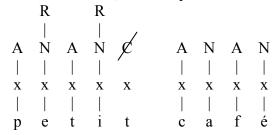
b. sans enchaînement: ancrage dans son propre mot.

Résultat: j'avai[z] | [?] un rêve



En situation de non-liaison, i.e. lorsque le mot suivant ne commence pas par une voyelle, ou que sa distance syntaxique soit trop grande, la mélodie de la consonne de liaison ne peut s'associer à son point squelettal. Par conséquent, même si la coda était associée à sa rime, la consonne de liaison serait toujours inaudible. Cette configuration apparaît sous (3).

(3) absence de liaison mélodie non-associée, résultat: petit café



On peut donc résumer le double flottement de la manière suivante: deux décisions binaires, l'une phonologique (la prononciation ou non de la consonne flottante), l'autre d'ordre "socio-linguistique" (le lieu de sa prononciation), définissent une variation à trois termes.

(4) le double flottement.

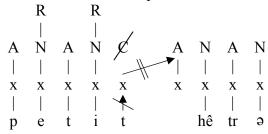
	mélodie associée au point squeletta	1 1	résultat	description
a.	oui	dans le mot suivant	peti[t]_enfant	liaison avec enchaînement
b.	oui	dans son propre mot	j'avai[z] [ʔ] un rêve	liaison sans enchaînement
c.	non	_	petiť café	absence de liaison

Ajoutons que l'enchaînement concerne les consonnes finales stables autant que les consonnes de liaison: la dernière consonne de sac dans un sac admirable peut (un sac admirable) ou ne pas (un sac | ([?]) admirable) être enchaînée, et les paramètres qui en décident sont les mêmes que pour les consonnes de liaison – tout comme la liaison, l'enchaînement est un phénomène homogène. Ceci suppose, dans l'analyse d'Encrevé (1988), que le point squelettal des consonnes finales stables ne soit pas davantage associé, dans le lexique, à sa coda que celui des consonnes de liaison, cf. (1)b. Lors de la mise en contexte, les consonnes stables seront toujours phonétiquement présentes puisqu'elles sont lexicalement associées à leur point squelettal qui, lui, est soumis au même mécanisme que celui des consonnes de liaison: il s'ancre ou bien dans son propre mot, ou alors dans le mot suivant.

Enfin, l'analyse d'Encrevé suppose que tout mot à initiale vocalique commence par une attaque qui soit dépourvue de point squelettal: n'était-ce pas le cas, la consonne de liaison du mot précédent, pourvue de son propre point squelettal, ne pourrait s'imbriquer. Encrevé (1988) dit qu'une attaque dépourvue de point squelettal est nulle.

Ce dispositif offre une option intéressante pour la représentation du h aspiré, qui bloque la liaison (*un petit hêtre*): si la liaison avec enchaînement consiste à ce qu'une attaque nulle accueille un point squelettal associé à une mélodie, alors l'identité du h aspiré est une attaque qui est vide (i.e. n'a pas de contenu mélodique), mais non nulle (i.e. possède un point squelettal). C'est alors son point squelettal qui empêche l'imbrication de la consonne de liaison.

(5) absence liaison devant h aspiré



Nous reprendrons la discussion du h aspiré plus bas.

3. La liaison avec et sans enchaînement en CVCV

3.1. CVCV

Nous sommes à présent armés pour considérer le fonctionnement de la liaison avec et sans enchaînement dans la théorie CVCV à laquelle Pierre Encrevé, pour des raisons qui seront en partie traitées infra, adhère (Encrevé & Scheer 2005). Nous verrons que les deux enjeux principaux, liés, sont le squelette et le noyau vide final. Le squelette est central dans l'analyse d'Encrevé car c'est lui par rapport auquel sont définis les deux flottements – or en CVCV il est a priori absent, en tout cas ne joue aucun rôle.

Qu'est-ce que donc CVCV? Il s'agit d'un développement de la Phonologie de Gouvernement Standard (Kaye et al. 1990, Kaye 1990, Harris 1994) qui prend au sérieux le trait le plus saillant de cette théorie, i.e. la latéralisation de la structure syllabique, et de la causalité des processus syllabiques. Au lieu de définir les différentes positions syllabiques au moyen de la traditionnelle arborescence, la Phonologie de Gouvernement conçoit la structure syllabique en tant que fonction de relations latérales qui relient des segments, le Gouvernement et le Licenciement. Ainsi par exemple, une consonne en position de coda (C₁ dans VC₁.C₂V) est classiquement définie par le fait qu'elle appartient à un constituant qui luimême est la fille d'une rime (ce qui n'est pas le cas de l'attaque). Dans le système latéral de CVCV, la même consonne sera définie par le fait qu'elle est suivie d'un noyau vide, et que celui-ci soit incapable de la licencier (C₁ dans VC₁øC₂V). Une consonne en attaque, en revanche, est toujours suivie d'un noyau plein, qui est capable de la licencier (C₂ dans VC₁øC₂V).

Il y a donc deux points qui différencient cette approche de la traditionnelle perspective arborescente: la présence d'un noyau vide, et l'existence d'une relation latérale entre celui-ci et la consonne en "coda". Or l'absence de structure arborescente et la présence de relations latérales sont concomitantes: les deux font le même labeur; moins de l'un veut dire plus de l'autre. Etant donné ce fonctionnement en vases communicants, les constituants vides – attaque et noyau – sont l'apanage des relations latérales: la non-existence du licenciement entre \emptyset et C_1 dans $V_1C_1\emptyset C_2V_2$ (et son existence entre V_2 et C_2) suppose la présence d'un noyau vide.

Alors que la Phonologie de Gouvernement Standard a inauguré l'idée des relations latérales, elle demeurait ancrée dans la perspective arborescente, si bien que le résultat était hybride. CVCV a poussé la logique latérale jusqu'au bout: la structure syllabique est exclusivement définie par des relations latérales et, par conséquent, il n'y a plus d'organisation arborescente en constituants du tout. Les seuls constituants qui demeurent sont donc l'attaque et le noyau (non-branchants uniquement), et leur séquence est strictement alternante: la chaîne linéaire est faite d'unités CV, d'où le nom de la théorie.

Afin d'illustrer ce à quoi ce système engage, les objets syllabiques de base apparaissent sous (6) (T représente toute obstruante, R toute sonante).

(6) objets syllabiques de base en CVCV
syllabe attaque géminée voyelle [...C#]
fermée branchante longue
ONONONONONONONONONON

T ø R V

Le fondateur de CVCV est Jean Lowenstamm, qui a promu cette idée dès la fin des années 80, et son introduction en France, dans le séminaire de Pierre Encrevé, a déjà été mentionnée. La théorie a été formulée formellement quelques années plus tard dans Lowenstamm. Aujourd'hui cette idée est déclinée de différentes manières par exemple par Szigetvári (1999), Cyran (2003), Rowicka (1999) et Scheer (2004), Ségéral & Scheer (2001).

 \mathbf{C}

Cø

Peu importent ici les débats qu'a CVCV avec les modèles arborescents, notamment autour des noyaux vides, ou encore les différentes manières d'implémenter l'idée de Jean Lowenstamm. Nous allons plutôt considérer une conséquence immédiate de CVCV: l'apparente redondance du squelette. Dans un système arborescent classique, la fonction du squelette est de représenter les unités temporelles, et donc la linéarité de la chaîne: un segment correspond exactement à un point squelettal. En revanche, puisque les constituants peuvent brancher, il y a davantage de points squelettaux qu'il n'y a de constituants syllabiques. Or en CVCV, par définition, le nombre de segments est identique au nombre de constituants, car ceux-ci ne peuvent brancher. Par conséquent, dans ce système, le squelette est redondant et donc a priori n'a pas sa place: sa fonction est reprise par la suite monotone d'attaques et de noyaux.

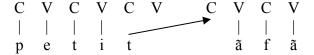
3.2. CVCV et la liaison

CVCø

Quelle est, en CVCV, la forme lexicale d'un mot à consonne de liaison? Si, à l'instar d'Encrevé (1988), on prend la liaison sans enchaînement au sérieux et donc considère qu'elle doit être représentée en Langue, alors ce n'est pas seulement une coda qui doit flotter audessus de la consonne de liaison: c'est une unité CV entière. Sous (7), le mot *petit* se termine en effet par une unité CV vide, qui est opposé à la mélodie d'un /t/, non-associée.

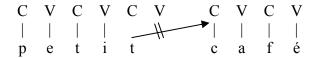
(7) liaison avec et sans enchaînement

a. liaison avec enchaînement: peti[t] enfant



b. liaison sans enchaînement: j'avai[z] | [?] un rêve

c. absence de liaison: petit café



Comme auparavant, la différence entre la liaison avec et sans enchaînement sous (7)a et (7)b, respectivement, est le lieu d'ancrage de la consonne flottante: dans l'attaque vide du mot suivant ou dans l'attaque de son propre mot. Enfin, la liaison est bloquée sous (7)c puisque l'attaque du mot suivant est remplie. Se pose alors la question de savoir pourquoi, dans ce cas, la consonne flottante ne peut s'associer à sa propre attaque: pourquoi la liaison sans enchaînement n'est-elle pas possible devant mot à initiale consonantique? Cette question se pose d'ailleurs dans les mêmes termes à l'analyse d'Encrevé (1988): pourquoi, sous (3), la consonne flottante ne peut-elle pas s'associer à son point squelettal et celui-ci, à son tour, à sa coda?

Encrevé (1988:179sq) fait valoir le Principe de Contour Obligatoire (PCO), et plus précisément une version faible de celui-ci, réduite aux processus: les groupes de (deux ou davantage de) consonnes sont licites en français, mais ne peuvent être créés par une dérivation. Le lexique peut donc avoir la complication consonantique qu'il veut – la dérivation phonologique ne saura en rajouter.

Sous (7)c (comme sous (3)), le -t flottant ne peut donc s'ancrer dans son propre mot puisque cette opération créerait, par dérivation et en violation du PCO, un groupe de consonnes (ce qui n'est pas le cas sous (7)a lorsque le mot suivant commence par une voyelle). Or, objectera-t-on, quid de (7)b? Ici, la dérivation crée bien un groupe de consonnes: la consonne flottante s'ancre dans sa propre attaque, et un coup de glotte apparaît. Il faudra donc dire que seuls les segments lexicalement présents comptent: le coup de glotte est épenthétique.

La question suivante est celle du h aspiré. L'analyse qu'en propose Encrevé (1988) a été rappelée sous (5): le h aspiré est une attaque vide mais non nulle; son point squelettal empêche le parachutage de la consonne de liaison du mot précédent. Or il demeure une question: pourquoi, dans ces conditions, ne peut-il pas y avoir liaison sans enchaînement devant les mots à h aspiré? On a bien petit hêtre (éventuellement petit Thêtre) et non pas *peti[t] | Thêtre. Le PCO ne saurait en être responsable puisqu'il n'y aurait à l'arrivée, en cas de liaison sans enchaînement, pas de groupe consonantique du tout. A moins que le coup de glotte qu'on peut observer dans petit Thêtre ne soit une vraie consonne, i.e. qui est lexicalement présente.

Cette perspective est en fait l'analyse classique des mots à h aspiré (p.ex. Dell 1973:262, Tranel 1981:310sq, plus récemment Pagliano 2003): ceux-ci se comportent comme s'ils étaient à initiale consonantique parce qu'en réalité ils abritent bien une consonne dans leur attaque dans leur forme sous-jacente – seulement cette consonne, un coup de glotte, n'est pas un phonème du français, et elle flotte. On peut l'entendre dans certaines conditions, i.e. après des mots qui se terminent par une consonne (quel ?hêtre). Dans ce contexte, elle est quasiment systématique: quel hêtre est systématiquement distingué par les locuteurs de quel

être: l'un interdit la liaison et produit le coup de glotte (*quel ?hêtre*), l'autre au contraire interdit le coup de glotte (**quel ?être*) et exige la liaison (*quel être*). ¹

Encrevé (1988:196sqq) rejette cette interprétation. Pour lui, l'identité du h aspiré est une attaque pourvue d'un point squelettal (dite vide mais non nulle): c'est ce point squelettal qui interdit la liaison et non pas un éventuel coup de glotte sous-jacent, cf. (5). Le coup de glotte qui est présent dans *quel înêtre* est, selon Encrevé (1988), une "fausse" épenthèse (car dans une attaque possédant un point squelettal; le coup de glotte dans *j'avai[z] | ʔun rêve* est une "vraie" épenthèse puisqu'elle remplit une attaque nulle).

Or l'identité du h aspiré selon l'analyse d'Encrevé (1988) laisse entier le problème initial: les mots à h aspiré devraient autoriser la liaison sans enchaînement, ce qui n'est pas le cas. La solution traditionnelle qui ramène l'identité du h aspiré à un coup de glotte sousjacent, en revanche, offre une solution: l'ancrage de la consonne de liaison dans *petit înêtre* est autant une violation du PCO que dans *petit café*.

L'hypothèse que l'identité du h aspiré est un coup de glotte qui est lexicalement présent mais non associé permet donc d'unifier l'absence de liaison devant une consonne stable et devant h aspiré. L'analyse d'Encrevé (1988) qui interprète le h aspiré en tant que point squelettal, en revanche, doit admettre deux causes distinctes pour le même effet: alors que la non-liaison devant consonne stable est due au PCO, elle procède, devant h aspiré, du fait que le point squelettal de la consonne de liaison ne peut s'imbriquer dans l'attaque suivante.

On pourrait objecter à l'analyse fondée sur un coup de glotte sous-jacent que celui-ci ne saurait être responsable de l'absence de liaison, puisqu'on observe la réalisation de celle-ci devant coup de glotte lorsqu'elle est non-enchaînée (j'avai[z] / ʔun rêve). Or la différence entre le coup de glotte qui représente le h aspiré, et celui qui apparaît lors de la liaison sans enchaînement est précisément le fait que dans le premier cas, il est lexical (la distribution du h aspiré est imprévisible), alors qu'il est épenthétique dans le second (c'est la distinction entre fausse et vraie épenthèse que fait Encrevé). Le PCO s'appliquerait donc aux seuls groupes impliquant des objets lexicalement présents, i.e. des consonnes flottantes (de liaison, coup de glotte) et fixes.

L'argument de l'unité des raisons qui empêchent la liaison peut donc conduire à réhabiliter l'hypothèse classique selon laquelle le h aspiré est un coup de glotte lexicalement présent que l'on entend parfois en surface. Ce mécanisme, toutefois, est commandé par l'instrument de l'analyse d'Encrevé (1988), le PCO. Ce mouvement revient donc à concevoir le h aspiré autrement: au lieu que son identité soit basée sur le squelette, elle est (re)devenue mélodique. C'est que le squelette a donc perdu sa fonction: il ne joue plus de rôle dans l'analyse du h aspiré.

3.3. H aspiré, coup de glotte et schwa

Pour compléter le dossier du h aspiré, considérons l'analyse de Pagliano (2003) qui se propose d'expliquer l'apparition, à sa gauche, tantôt d'un schwa, tantôt d'un coup de glotte. S'il est évident où réside celui-ci (dans l'attaque du h aspiré: c'est son identité lexicale, cf. (8)), la question se pose de savoir dans quel noyau se réalise celui-là. Car si les mots à consonne de liaison se terminent par une coda flottante comme dans l'analyse d'Encrevé (1988) sous (5), le schwa ne peut être accommodé, à moins de faire tomber un noyau du ciel. C'est là un argument évident pour la présence d'un noyau vide final, qui est justement prévu par CVCV, cf. (7) et (8)c.

¹ Cf. la note 7 pour la valeur emphatique que peut revêtir le coup de glotte, mais qui n'est pas en jeu ici.

² Nous avons déjà considéré ce dernier. L'apparition du schwa devant h aspiré a été notée depuis longtemps, p.ex. par Schane 1968:162), Selkirk (1972:329sq), Dell (1973:186), Tranel (1981:286sq).

Ensuite, l'observation centrale de Pagliano (2003) est que le h aspiré peut produire ou bien un coup de glotte (quel [7] hêtre) ou bien un schwa (quel [5] hêtre), mais pas les deux en même temps (quel *[57] hêtre).

Afin de comprendre comment elle rend compte de cette distribution complémentaire, il est nécessaire d'introduire les grandes lignes de la Coda-Miroir (Ségéral & Scheer 2001a,b, 2005, 2007, 2008a,b, Scheer 2004:§110). Il s'agit d'une théorie qui définit les différentes positions syllabiques dans le cadre CVCV, c'est-à-dire en tant que fonction des deux relations latérales, le gouvernement et le licenciement. Les cinq positions dans lesquelles une consonne peut se trouver⁴ sont 1) l'initiale de mot, 2) après une autre consonne, 3) l'intervocalique, 4) avant une autre consonne, et 5) la finale de mot. Classiquement, les positions 4) et 5) constituent la coda puisqu'elles se comportent de la même façon au regard d'un grand nombre de processus. L'effet de la coda sur sa consonne est néfaste: la coda est faible et expose son pensionnaire à des dommages variés (lénition). De l'autre côté, il est tout aussi vrai que les consonnes qui se trouvent dans les positions 1) et 2) montrent une communauté de destin: c'est ce que la tradition romaniste française (p.ex. Bourciez & Bourciez 1967) appelle la position appuyée (ou forte). Les cinq positions peuvent donc être ramenées à trois, dont deux sont disjonctives: la coda {#,C}, la position appuyée {#,C} et l'intervocalique V V. Comme son nom l'indique, l'effet qu'a la position forte est la force: c'est ici que les consonnes résistent à la lénition, ou se renforcent. En somme, nous nous trouvons donc devant deux disjonctions qui sont exactement symétriques (d'où le nom de la Coda-Miroir, qui désigne la position appuyée): l'une décrit les consonnes avant, l'autre après {#,C}, l'une produit la faiblesse, l'autre la force. Tout ceci peut difficilement procéder du hasard.

La manière dont cette différence est dérivée en CVCV est la suivante: le gouvernement est une force qui diminue sa cible, alors que le licenciement au contraire soutient son expression segmentale. Or la première règle en Phonologie de Gouvernement est que les noyaux vides ne sont pas gratuits: ils ne peuvent être vides que s'ils sont gouvernés (et seuls les noyaux pleins peuvent gouverner). Ces deux règles suffisent pour définir les trois positions: si le noyau précédant une attaque est vide comme sous (8)a, c'est qu'il doit être gouverné, et comme toutes les relations latérales sont régressives, le seul gouverneur possible est le noyau plein qui suit l'attaque en question. Puisque son noyau est appelé à gouverner son pair, celle-ci se trouve donc non gouvernée, mais licenciée – autrement dit, soutenue et non spoliée, la situation la plus favorable qui soit. Ceci est donc là la définition de la position forte.

A l'opposé, la coda est une consonne qui se trouve avant un noyau vide (C_1 dans $[VC_1.C_2V] = /VC_1\varnothing C_2V$). Or seuls les noyaux pleins peuvent gouverner et licencier, ce qui fait que C_1 sera ni gouvernée ni licenciée – une situation décidément moins favorable que celle que rencontrent les consonnes en position forte. Enfin, les consonnes intervocaliques sont et gouvernées et licenciées, cf. (8)b: elles sont entourées de noyaux pleins, ce qui fait que le leur est libre de gouverner et de licencier sa propre attaque. S'il n'est pas évident de déterminer laquelle des positions entre la coda et l'intervocalique est moins confortable, il ne

³ Le schwa et le coup de glotte qui apparaissent devant h aspiré sont en ceci différents de leurs pairs que l'on peut observer lors de la liaison sans enchaînement: dans ce dernier contexte, Encrevé (1988:37) a relevé (et instrumentalement visualisé) des cas où les deux sont présents simultanément, de surcroît dans le "mauvais" ordre (il fau[t ? ə] en être à la fois).

⁴ Hormis les attaques branchantes, i.e. d'un groupe à sonorité ascendante. Celles-ci sont traitées dans Brun-Trigaud & Scheer (2007) et Ségéral & Scheer (2008a).

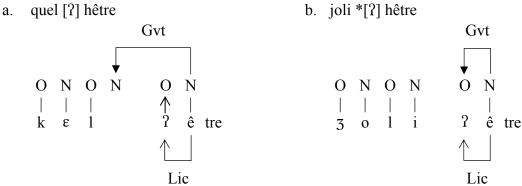
Le détail est quelque peu plus compliqué, mais n'importe pas ici.

⁶ Les consonnes initiales de mot sont aussi précédées d'un noyau vide, i.e. celui du CV initial que Lowenstamm (1999) a identifié en tant qu'identité phonologique de l'information morphologique "début de mot", d'ordinaire signifiée par le diacritique "#" (cf. Ségéral & Scheer 2001a).

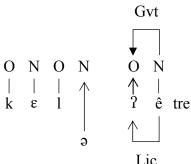
fait aucun doute que la position appuyée offre des conditions d'existence plus favorables que les deux autres positions.

Il apparaît sous (8)a,b que l'attaque du h aspiré se trouve en position forte si le mot précédent de termine par une consonne (*quel hêtre*), alors qu'elle est en position intervocalique lorsqu'elle suit un mot à finale vocalique (*joli hêtre*). Or ceci correspond précisément à la distribution du coup de glotte, qui est présent après consonne sous (8)a, mais absent après voyelle sous (8)b. Ce contraste est systématique, et la prononciation de *joli *[2] hêtre* ne se rencontre pas. C'est ce qui fonde Pagliano (2003:634sqq) d'interpréter l'apparition du coup de glotte sous (8)a comme une fortition. Sous (8)b, en revanche, l'attaque se trouve gouvernée, et donc n'est pas forte – par conséquent, le coup de glotte ne s'associe pas. 8

(8) h aspiré: distribution complémentaire entre le coup de glotte et schwa



c. quel [ə] hêtre



Enfin, l'apparition, sous (8)c, d'un schwa est une autre façon de mettre en musique les ingrédients lexicaux: sous (8)a le premier noyau de *hêtre* gouverne le noyau précédent, alors que sous (8)c il épuise son gouvernement sur sa propre attaque, laissant le noyau précédent

⁷ Sauf, bien sûr, si *hêtre* est emphatique. Mais alors le coup de glotte exprime l'emphase (p.ex. focus contrastif: *c'est le [ʔ]hêtre, pas le chêne*), dont il est un des marqueurs en français. Le coup de glotte emphatique est totalement indépendant d'un quelconque contexte phonologique (*c'est une [ʔ]armoire, pas une chaise*, etc.). Tous les exemples cités ici sont hors emphase. Pagliano (2003:614sqq) analyse les moyens d'expression de l'emphase en détail.

Selon cette analyse, le h aspiré devrait également produire un coup de glotte lorsque le mot précédent se termine phonétiquement par une voyelle, mais qui est suivie par une consonne de liaison: l'identité des consonnes de liaison, en CVCV, est précisément le fait de posséder une unité CV vide à leur marge droite (cf. (7)). Les mots à consonne de liaison (petit) partagent donc avec les mots à finale consonantique (quel) (et s'opposent aux mots à "vraie" finale consonantique, joli) le fait de se terminer par un noyau vide. Or c'est la présence de ce noyau qui, selon l'analyse de Pagliano, provoque l'apparition du coup de glotte. Il se trouve que la prédiction est vraie, est c'est justement la base du raisonnement qui est fait dans Encrevé & Scheer (2005): un grand [...ã ?ɛ...] hêtre s'oppose à un joli *[...i ?ɛ...] hêtre, et ce contraste est systématique, malgré le fait que l'un soit aussi intervocalique, en surface, que l'autre.

orphelin. Comme un noyau ne peut être vide que s'il est gouverné, le noyau vide final sous (8)c est contraint d'apparaître à la surface – c'est la raison pour laquelle nous observons un schwa épenthétique. Le "choix" entre le coup de glotte et le schwa dépend donc de la cible du gouvernement dont le premier noyau du mot à h aspiré est la tête: sa propre attaque (schwa apparaît) ou le noyau vide final du mot précédent (le coup de glotte apparaît).

Enfin, l'analyse de Pagliano explique pourquoi le coup de glotte et le schwa ne peuvent apparaître simultanément (quel *[əʔ] hêtre): le premier suppose que le noyau de hêtre gouverne le noyau précédent, le second, qu'il gouverne sa propre attaque – or à l'évidence le pauvre noyau n'a pas le don d'ubiquité.

3.4. La liaison enjambante

Considérons à présent une propriété du squelette qui le rend encombrant dans l'environnement CVCV. Le changement majeur qu'apporte CVCV par rapport à la structure syllabique qu'utilise Encrevé (1988), au moins pour ce qui concerne la liaison, est la présence d'un noyau vide après la consonne de liaison. Si chez Encrevé (1988) il y avait un seul constituant flottant à la fin des mots à consonne de liaison (une coda, cf. (1)a), une unité CV entière flotte en ce même endroit en CVCV (cf. (7)a). Or en supposant que chaque constituant syllabique domine un point squelettal, la situation suivante se présente.

(9) liaison avec enchaînement en CVCV, avec le squelette

									-
C	V	C	V	C	V	C	V	C	V
						 ▶			
			X				X		
				\uparrow					
p	e	t	i	t			ã	f	ã

Il apparaît qu'en cas de liaison avec enchaînement, le point squelettal auquel s'associe le /-t/ doit enjamber le point squelettal du noyau vide final afin d'aller se nicher dans l'attaque nulle du mot suivant. C'est donc bien la présence de ce noyau vide final qui introduit une rupture de linéarité et, en réalité, de temporalité puisque le squelette est censé encoder des unités de temps. On pourrait certes dire que le noyau vide final n'est pas seulement vide mais aussi nul, i.e. dépourvu de point squelettal. Cette option, toutefois, s'accorde mal avec le fait que le noyau en question est un acteur de plein droit: il demande à être gouverné lorsque son mot communique avec le mot suivant en cas de liaison et ainsi crée seulement les condition de la force de l'attaque suivante (cf. la section précédente), et il reçoit le schwa lorsque celui-ci apparaît devant h aspiré (cf. (8)c). Enfin, si l'attaque nulle est une notion établie dont le comportement a été discuté, tel n'est pas le cas de son pendant vocalique: je ne sache pas que la différence entre noyau vide (avec point squelettal) et noyau nul (sans point squelettal) ait été explorée dans la littérature.

4. Conclusion

Les pages précédentes ont montré que le cœur des faits et de l'analyse d'Encrevé (1988) n'ont rien perdu de leur actualité: la liaison sans enchaînement demande à être gérée et représentée en Langue, le double flottement décrit une double-décision, celle d'ancrer la consonne flottante ou non, et celle de l'ancrer dans son propre mot, ou dans le mot suivant. Enfin, le mécanisme qui contrôle une bonne partie de ces mouvements est le PCO.

Ce que l'expression de ce dispositif en CVCV apporte, et ce qu'il demande, est lié à l'élément nouveau qui entre en jeu: le noyau vide final. D'une part, ce noyau est nécessaire pour accommoder le schwa que l'on observe devant h aspiré (quel [2/3] hêtre). D'autre part, il permet d'interpréter la distribution complémentaire du coup de glotte et du schwa devant h aspiré comme un simple jeu de balance contrôlé par le fait que la voyelle suivante "choisit" de gouverner ou bien le noyau précédent (i.e. le noyau vide final) ou bien sa propre attaque (Pagliano 2003). Enfin, le noyau vide final est aussi central pour l'analyse que proposent Encrevé & Scheer (2005) du fait que le coup de glotte devant h aspiré apparaît après mot à consonne de liaison (un grand [...ã ?ɛ...] hêtre), mais est exclu après mot à vraie finale vocalique (un joli *[...i ?ɛ...] hêtre).

Le squelette, pivot central du système d'Encrevé (1988), ne joue pas de rôle dans l'analyse CVCV. Au contraire, il est encombrant à deux égards: d'une part il obligerait la consonne de liaison à enjamber le point squelettal du noyau vide final en cas d'enchaînement, d'autre part il conduit à une analyse où le même effet a deux causes différentes. Car chez Encrevé (1988), la raison pour laquelle la liaison n'a pas lieu devant h aspiré (*petit hêtre*) n'est pas la même que celle qui la bloque devant consonne stable (*petit café*): dans un cas, le point squelettal de l'attaque du h aspiré empêche l'imbrication du point squelettal de la consonne de liaison (cf. (5)), dans l'autre, c'est le PCO qui interdit la liaison. Le squelette, ici, est l'obstacle à l'unification des causes de la non-liaison. L'alternative où le squelette ne joue pas de rôle permet cette unification: le PCO seul est responsable de l'absence de liaison en toute circonstance.

La conclusion n'est pourtant pas que le squelette n'existe pas – tout ce que les faits discutés autorisent à dire est qu'il n'est pas nécessaire pour l'analyse de la liaison dans le sillon qu'a tracé Pierre Encrevé dans son livre fondateur de 1988. Malgré son effet encombrant, il est prudent d'adopter une position agnostique: rien ne dit qu'ailleurs le squelette ne se révèlera utile ou nécessaire. L'agnosticisme n'est peut-être pas une posture bien catholique – mais Pierre n'y verra pas d'inconvénient, pas plus que dans le fait de douter.

Références

Bourciez, Edouard & J. Bourciez 1967. Phonétique française. 9e édition Paris: Klincksieck.

Brun-Trigaud, Guylaine & Tobias Scheer 2007. La lénition des attaques branchantes en français et dans les dialectes de l'ALF. Communication présentée au colloque GalRom07, Nice 15-16 January.

Bybee, Joan 2005. La liaison: effets de fréquence et constructions. Langages 125, 24-37.

Chevrot, Jean-Pierre, Céline Dugua & Michel Fayol 2005. Liaison et formation des mots français: un scénario développemental. Langages 125, 38-52.

Côté, Marie-Hélène 2005. Le statut lexical des consomnes de liaison. Langages 125, 66-78.

Cyran, Eugeniusz 2003. Complexity Scales and Licensing Strength in Phonology. Lublin: KUL

Dell, François 1973. Les règles et les sons. 2^e édition 1985 Paris: Hermann.

Dell, François 1995. Consonant clusters and phonological syllables in French. Lingua 95, 5-26.

Encrevé, Pierre 1983. La liaison sans enchaînement. Actes de la Recherche en Sciences Sociales 46, 39-66.

Encrevé, Pierre 1988. La liaison avec et sans enchaînement: phonologie tridimensionnelle et

⁹ Pour être précis, CVCV n'est pas la seule théorie, bien sûr, qui pose l'existence de noyaux vides finaux. Ceux-ci ont été introduits par la Phonologie de Gouvernement Standard, mais se trouvent également ailleurs (p.ex. Dell 1995).

- usages du français. Paris: Seuil.
- Encrevé, Pierre 2003. La parole et son prix. Travailler avec Bourdieu, édité par Pierre Encrevé & Rose-Maire Lagrave, 257-266. Paris: Flammarion.
- Encrevé, Pierre & Tobias Scheer 2005. L'association n'est pas automatique. Communication présentée au 7e colloque annuel du GDR 1954 Phonologie, Aix-en-Provence 2-4 June.
- Harris, John 1994. English sound structure. Oxford: Blackwell.
- Kaye, Jonathan 1990. 'Coda' licensing. Phonology 7, 301-330.
- Kaye, Jonathan, Jean Lowenstamm & Jean-Roger Vergnaud 1990. Constituent structure and government in phonology. Phonology 7, 193-231.
- Lowenstamm, Jean 1996. CV as the only syllable type. Current trends in Phonology. Models and Methods, édité par Jacques Durand & Bernard Laks, 419-441. Salford, Manchester: ESRI.
- Lowenstamm, Jean 1999. The beginning of the word. Phonologica 1996, édité par John Rennison & Klaus Kühnhammer, 153-166. La Hague: Holland Academic Graphics.
- Pagliano, Claudine 2003. L'épenthèse consonantique en français. Ce que la syntaxe, la sémantique et la morphologie peuvent faire à la phonologie. Thèse de doctorat, Université de Nice.
- Rowicka, Grażyna 1999. On Ghost vowels. A Strict CV Approach. Thèse de doctorat, Université de Leiden.
- Schane, Sanford 1968. French Phonology and Morphology. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Scheer, Tobias 2004. A Lateral Theory of Phonology. Vol.1: What is CVCV, and why should it be? Berlin: Mouton de Gruyter.
- Ségéral, Philippe & Tobias Scheer 2001a. La Coda-Miroir. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris 96, 107-152.
- Ségéral, Philippe & Tobias Scheer 2001b. Les séquences consonne + yod en gallo-roman. Recherches Linguistiques de Vincennes 30, 87-120.
- Ségéral, Philippe & Tobias Scheer 2005. What lenition and fortition tells us about Gallo-Romance *Muta cum Liquida*. Romance Languages and Linguistic Theory 2003, édité par Twan Geerts, Ivo van Ginneken & Haike Jacobs, 235-267. Amsterdam: Benjamins.
- Ségéral, Philippe & Tobias Scheer 2007. Le statut syllabique multiple des séquences muta cum liquida : l'exemple du gallo-roman. Etudes sur le changement linguistique en français, édité par Bernard Combettes, Christiane Marchello-Nizia & Sophie Prévost, 261-282. Nancy: Presses Universitaires de Nancy.
- Ségéral, Philippe & Tobias Scheer 2008a. Positional influence on lenition and fortition. Lenition and Fortition, édité par Joaquim Brandão de Carvalho, Tobias Scheer & Philippe Ségéral, 131-172. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Ségéral, Philippe & Tobias Scheer 2008b. The Coda Mirror, stress and positional parameters. Lenition and Fortition, édité par Joaquim Brandão de Carvalho, Tobias Scheer & Philippe Ségéral, 483-518. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Selkirk, Elisabeth 1972. The phrase phonology of English and French. Thèse de doctorat au MIT, publiée en 1980 par Garland Press.
- Szigetvári, Péter 1999. VC Phonology: a theory of consonant lenition and phonotactics. Thèse de doctorat, Eötvös Loránd University Budapest.
- Tranel, Bernard 1981. Concreteness in Generative Phonology. Evidence from French. Berkeley: University of California Press.
- Wauquier-Gravelines, Sophie 2005. Statut des représentations phonologiques en acquisition, traitement de la parole continue et dysphasie développementale. Habilitation à diriger des recherches, EHESS.